



## ASSOCIATIONS

### DEMANDE DE SUBVENTION 2024

#### Commune de SAINT-PAUL-EN-FORET

### Identification de l'association

1.1 Nom - Dénomination : .....

.....  
Sigle de l'association : ..... Site Internet : .....

1.2 Numéro Siret : I \_ I

1.3 Numéro RNA ou à défaut celui du récépissé en préfecture : IWI \_ I \_ I

1.4 Numéro d'inscription au registre (article 55 du code civil local) : Date I \_ I

Volume : I \_ I \_ I \_ I Folio : I \_ I \_ I \_ I Tribunal d'instance :

1.5 Adresse du siège social : .....

Code postal : ..... Commune : .....

1.5.1 Adresse de gestion ou de correspondance (si différente) : .....

Code postal : ..... Commune : .....

1.6 Représentant(e) légal(e) (personne désignée par les statuts)

Nom : ..... Prénom : .....

Fonction : .....

Téléphone : ..... Courriel : .....

### Moyens humains au 31 décembre de l'année écoulée

Nombre de bénévoles :

Nombre total de salariés :

dont nombre d'emplois aidés :

Nombre de salariés en équivalent temps plein travaillé (ETPT) :

Nombre d'Adhérents :

Dont Adhérents Saint-Paulois :

## **Description des activités et des manifestations réalisées pour l'exercice écoulé**

Subvention obtenue de la Commune de Saint Paul en foret l'année précédente

## **Description des activités et des manifestations envisagées pour l'exercice à venir**

## **Acquisition éventuelle de matériel**





## Aides en nature dont bénéficie de l'Association (mises à disposition des locaux....)


### Attestations

Je soussigné(e), (nom et prénom) .....  
représentant(e) légal(e) de l'association .....

**déclare :**

- que l'association est à jour de ses obligations administratives, comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondants)
- que l'association respecte les principes et valeurs de la Charte des engagements réciproques conclue le 14 février 2014 entre l'État, les associations d'élus territoriaux et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte ;
- que l'association a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières -ou en numéraire- et en nature) sur les trois derniers exercices (dont l'exercice en cours) :
  - inférieur ou égal à 500 000 €
  - supérieur à 500 000 €
- **que la dernière assemblée générale s'est tenue le : I I I I I I I I I I**  
(fournir le procès-verbal de la dernière Assemblée Générale)
- **que la prochaine assemblée générale est prévue pour le : I I I I I I I I I I**

- demander une subvention de : ..... € au titre de l'année ou exercice 2023

- que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de l'association et utilisée exclusivement dans le cadre du projet ou de l'action visé€ au point n°7\*.

=> Joindre un RIB.

Fait, le ..... à .....

Signature :

\* conformément aux dispositions de l'arrêté du 11 octobre 2006 relatif au compte rendu financier prévu par l'article 10 de la loi du 12 avril 2000.